

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Crous de Lille inaugure 440 logements étudiants réhabilités dans le cadre du plan de relance

Ce vendredi 13 décembre, le Crous de Lille inaugure deux bâtiments de la résidence Hélène Boucher, qui ont été entièrement rénovés et modernisés. Situés au cœur du campus de la Cité scientifique de l'Université de Lille, à Villeneuve-d'Ascq, ces deux chantiers s'inscrivent dans le cadre de la rénovation de 4 résidences pour lesquelles le Crous de Lille avait perçu une subvention de 24 millions d'euros dans le cadre du plan de relance.

Avec la livraison des résidences Boucher en 2025 et Camus en 2027, le Crous de Lille aura terminé les réhabilitations de l'ensemble des bâtiments de la cité scientifique de Villeneuve et proposera ainsi 2078 logements confortables et aux normes environnementales.

Un partenariat exemplaire au service des étudiants

Dans le cadre du plan de relance national, lancé en 2020, le Crous de Lille a reçu une subvention de 24 millions d'euros, cofinancée à part égale par l'État et la MEL, pour rénover quatre résidences étudiantes. Ce financement exceptionnel visait à améliorer les conditions de vie des étudiants et à renforcer l'attractivité du territoire. Après la réouverture de la résidence Gaston-Bachelard en 2023, les bâtiments G et H de la résidence Hélène Boucher ont rouvert leurs portes en 2024, offrant 220 logements refaits à neuf aux étudiants.

Des résidences rénovées

Idéalement situés au cœur du campus de la Cité Scientifique, les bâtiments M et O de la résidence Bachelard et G et H de la résidence Boucher proposent au total 440 logements avec des surfaces de 9 à 36 m². Chacun des bâtiments de la résidence Boucher est équipé d'une salle de travail et d'une salle de convivialité et disposent d'un ensemble d'espaces communs : laverie, local à vélo, places de parking. Chaque logement est désormais doté d'une salle de bain entièrement équipée. Les bâtiments sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Plus de confort, moins énergivore

Les travaux ont considérablement amélioré l'isolation thermique des bâtiments, optimisé les systèmes de chauffage et d'eau chaude, et renforcé le confort des logements. Ce projet s'inscrit dans une démarche de transition écologique et d'économie circulaire, avec une réduction de 62% des consommations énergétiques et près de 80 % des déchets du chantier valorisés. Certains matériaux, comme le bois, le plâtre, et le verre ont été recyclés, d'autres équipements ont été réutilisés sur place tandis que d'autres ont été remis à des ressourceries pour leur offrir une seconde vie.

A propos du Crous

Les Crous ont pour mission d'améliorer les conditions de vie des étudiants au quotidien. Ils offrent aux étudiants un accompagnement social global, et gèrent les aides financières accordées aux étudiants. Le Crous de Lille Nord-Pas-de-Calais met à disposition des étudiants plus de 9 000 logements dans une cinquantaine de résidences universitaires réparties dans l'académie de Lille. En outre, le Crous se mobilise pour offrir une restauration de qualité et à petit prix à tous les étudiants avec plus de 60 structures de restauration. Par ailleurs, avec leurs différents partenaires, le Crous accompagne les initiatives étudiantes, propose une action culturelle et mène une politique volontariste pour dynamiser et animer les lieux de vie étudiante.

A propos de la MEL

Au service des 95 communes qui la composent, la Métropole Européenne de Lille agit au quotidien pour 1,2 million d'habitants. Elle est compétente dans les domaines essentiels suivants : transport, logement, économie, énergie, espace public et voirie, aménagement et urbanisme, politique de la ville, eau, assainissement, déchets ménagers, accessibilité handicap, nature et cadre de vie, culture, sport, tourisme, crématoriums. Le Conseil de la Métropole présidé par Damien Castelain depuis sa réélection du 9 juillet 2020, est composé de 188 membres élus pour 6 ans.